

Abonnement annuel de transports publics

Seniors : cumul de la prise en charge par l'Etat de votre abonnement annuel unireso avec une offre de votre commune de résidence

L'Etat de Genève prend en charge la moitié du prix de l'abonnement annuel des seniors en 2026. Au lieu de CHF 400.-, l'abonnement vous reviendra donc CHF 200.-.

La Ville de Carouge a décidé de continuer à soutenir les seniors de la commune en leur offrant CHF 100.- de déduction supplémentaire !

Attention, le nombre d'abonnements subventionnés est limité !

La subvention est accordée aux 450 premières personnes en âge AVS qui procèdent à **l'achat de leur abonnement**. La validation de votre demande par la Commune ne constitue pas une réservation de la subvention et ne garantit pas l'accès au tarif réduit. **Seule la date d'achat de l'abonnement fait foi**. Il est donc conseillé d'effectuer l'achat dès réception de la validation communale.

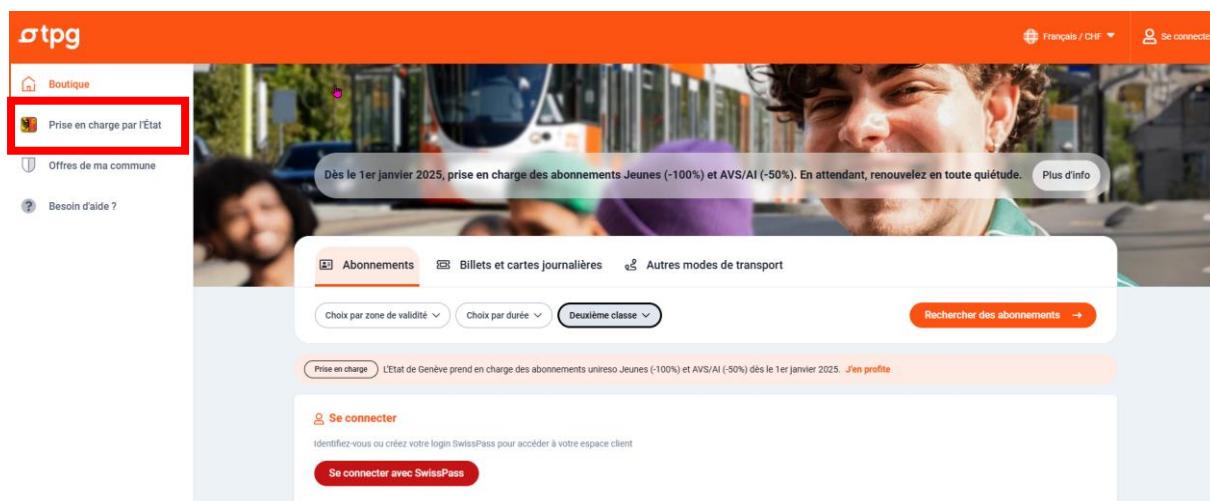
Dès le 5 janvier 2026, il sera possible de cumuler ces deux participations financières (Etat + Carouge) lors de l'achat de votre abonnement sur le webshop tpg ou en agence tpg.

Une carte SwissPass est nécessaire, Si vous n'avez pas de carte SwissPass, veuillez en commander une en ligne sur [webshop.tpg.ch](#) ou vous rendre dans une agence tpg.

Marche à suivre

Etape 1 : Demander la participation financière de l'Etat

Dès le 1er janvier 2026 ou à l'échéance de votre abonnement 2025-2026 en cours de validité, vous pouvez demander la part prise en charge par l'Etat sur le [webshop.tpg.ch](#) en suivant le processus décrit en haut du menu à gauche sur la page d'accueil du site [webshop.tpg.ch](#).



Etape 2 : Demander la participation financière de la commune

A partir du 5 janvier 2026, vous pouvez demander le complément de CHF 100.- de réduction pris en charge par la commune sur le webshop.tpg.ch en renseignant « Carouge » après avoir cliqué sur « Offres de ma commune ».

The screenshot shows the tpg website's navigation bar with links for 'Boutique', 'Prise en charge par l'Etat', 'Offres de ma commune' (which is highlighted with a red box), and 'Besoin d'aide ?'. Below the navigation, there's a search bar with placeholder text 'Renseigner le nom de votre commune' and a note about the offer being valid from January 5, 2026.

Dès le 5 janvier 2026, vous pourrez cliquer sur « demander l'offre » sur l'action Carouge 2026 Senior.

The screenshot shows the 'Offres de ma commune' page with a search bar containing 'Carouge'. Three offers are listed: 'Carouge 2025 de 18 ans à l'âge de l'AVS', 'Carouge 2025 Vélopartage', and 'Carouge 2025 Senior'. The 'Carouge 2025 Senior' offer is highlighted with a red box. It includes details like 'Montant de la participation CHF 100.00', 'Période de validité Du 01.04.2025 au 31.12.2025', and 'Inscription à partir de 01.04.2025'. A red box also highlights the 'Offre à venir' button at the bottom right of this section.

Etape 3 : Acheter l'abonnement annuel

Dès que vos deux demandes de participations financières auront été acceptées respectivement par l'Etat et par la Commune de Carouge, vous retrouverez les deux montants (CHF 200.- et CHF 100.-) dans votre espace client sur le webshop des tpg. Le montant total de CHF 300.- viendra en déduction du tarif public de votre abonnement annuel au moment où vous l'achèterez en ligne. Vous ne paierez que CHF 100.- si vous achetez un abonnement annuel Tout Genève.

Lors de l'achat de votre abonnement sur le webshop, vous retrouvez les offres auxquelles vous avez droit. Vous devez les sélectionner ; le montant à payer apparaît en haut de l'écran :



CHF 100.00 CHF 400.00

Catégorie abonnement Senior

Classe 2ème

X

Zones unireso10

ANNUEL TOUT GENEVE

Valable du 17.02.2025

Jusqu'au 16.02.2026



Voyageur



Lamine Rita
09.10.1967

Choisir une offre



Participation de
Etat de Genève

CHF200



Participation de
la commune

CHF100



Choisir un début de validité

Début

17.02.2025



Continuer mes achats

> Procéder au paiement

Si vous vous rendez dans l'une des 3 agences tpg, le conseiller à la clientèle pourra aussi voir ces deux réductions dès lors que vous aurez fait les démarches en ligne sur le webshop des tpg.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter **gratuitement** le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20. Ce service pourra aussi se charger de l'inscription (demande des participations financières) si le résident n'est pas informatisé et s'il possède une carte SwissPass.

Bon voyage et merci d'utiliser les transports publics !